



NOS HONORAIRES

Maisons & appartements	Honoraires
------------------------	------------

< 125 000 euros	Forfait jusqu'à 7 500€
> 125 000 euros	Jusqu'à 6%

Garages / parkings	Honoraires	Terrains à bâtir / plateaux	Honoraires
Forfait	Jusqu'à 2000€	<200 000€	Forfait 12 000€

Conformément à la loi ALUR et à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière:

- **Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être effectivement appliqués dans une majorité des transactions.**
- **Le barème pratiqué par l'agent commercial ne peut jamais être dépassé : il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées**
- **Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire convenue**
- **Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC)**
- **En cas de pourcentage, le taux s'applique sur la tranche du prix du bien**